

Des commandes d'Australie de 25,000 caisses de sardines du Nouveau-Brunswick ont été reçues; c'est ce qu'annonçait ici samedi A. Neil McLean, de la maison Connors Brothers.

Cet établissement, me dit-on, est le plus vaste du genre dans tout l'univers.

Puis-je dire un mot relativement au développement de nos ressources naturelles car l'amendement des honorables membres de la gauche se rapportent à cette question. Ils prétendent que la Chambre regrette que

"les mesures proposées par le Gouvernement n'aient pas pour but de développer efficacement les ressources naturelles du pays".

En cela également, les chiffres prouvent exactement le contraire, si l'on considère ce qui s'est passé au cours des dernières années. Etudions ce qu'ont été les récoltes du Canada et voyons comment ces ressources naturelles ont été exploitées de 1921 à 1927. Voici les valeurs totales de nos récoltes:

1921..	\$ 931,863,670
1922..	962,293,200
1923..	899,226,200
1924..	995,235,900
1925..	1,098,303,938
1926..	1,104,933,100
1927..	1,134,192,600

C'est là, si je ne me trompe, le développement de nos ressources naturelles, en ce qui concerne cette industrie.

Passons à l'industrie de la pâte de bois et du papier. Quelles en sont la valeur et le rendement? Les chiffres sont comme suit.

	Tonnes	Valeur
1921..	1,018,947	\$106,553,935
1922..	1,366,815	106,260,078
1923..	1,589,303	127,984,370
1924..	1,718,741	133,395,673
1925..	1,884,705	140,680,177
1926..	2,266,143	158,277,078

Les chiffres indiquent une augmentation constante.

La production minérale du Canada, de 1921 à 1927, est comme suit:

1921..	\$171,923,342
1922..	184,297,242
1923..	214,079,331
1924..	209,583,406
1925..	226,583,333
1926..	240,437,123
1927..	244,520,098

Pour ce qui est de nos pêcheries, les chiffres, de 1921 à 1926, sont comme suit, en millions de dollars:

Produits des pêcheries du Canada, 1921-1926:

1921..	\$34,931,935
1922..	41,800,210
1923..	42,565,545
1924..	44,534,235
1925..	47,942,131
1926..	56,360,633

Ces chiffres accusent une augmentation de \$21,000,000, soit 61 p. 100 entre les années 1921 et 1926.

[Le très hon. Mackenzie King.]

Pour la même période, la production manufacturière du Canada en millions de dollars est comme suit:

Produits manufacturés du Canada de 1921 à 1926:

1921..	\$2,576,037,029
1922..	2,482,209,130
1923..	2,781,165,514
1924..	2,695,053,582
1925..	2,948,545,315
1926..	3,250,000,000

Estimation partielle et sujette à être révisée.

Ces chiffres accusent une augmentation en cinq ans de \$674,000,000, soit 26 p. 100.

Donc, nos amis de la gauche se trompent encore une fois lorsqu'ils prétendent que la politique du Gouvernement ne répond pas à la situation.

Mon honorable ami a prononcé un grand nombre de discours dans différentes parties du Canada et partout il a insisté sur le fait que notre développement commercial entraîne "la perte de notre actif", de nos ressources naturelles. Il dit que nous vendons notre domaine. D'abord, examinons soigneusement ce qui constitue notre domaine. Prenons l'agriculture. Que possède le Canada sous ce rapport? On estime que la superficie totale de terre arable au Canada est de trois cents millions d'acres. Aujourd'hui, à peine un cinquième de cette superficie est sous culture. Peut-on dire que, lorsque nous récoltons du blé et le vendons, nous abandonnons une partie de notre domaine agricole? Nous expédions la matière première à l'étranger pour retirer des fonds afin de pouvoir créer une demande pour nos fabriques et autres industries. C'est là la situation pour ce qui concerne notre agriculture.

Passons maintenant au bois. La superficie estimative de la forêt au Canada est d'environ 1,200,000 milles carrés. Quarante pour cent de cette étendue est couvert de bois de commerce. Il n'existe aucun autre domaine forestier aussi vaste dans le monde si l'on en excepte la Sibérie. De fait, nous n'avons pas encore commencé à réaliser l'importance de ces ressources. Mais la conservation de cette partie de notre domaine n'est-elle pas simplement une question de préservation, et une forte proportion de nos ressources forestières ne sont-elles pas sous le contrôle des gouvernements provinciaux? Mon honorable ami devrait s'adresser à ces derniers au lieu de s'adresser au Gouvernement fédéral. Nous coopérons avec les provinces en vue de préserver nos forêts. Les insectes et le feu détruisent beaucoup plus de nos forêts que la hache du bûcheron. Dans certaines provinces, la loi porte que le bois doit avoir été quelque peu travaillé avant d'être exporté. Cette loi existe dans les provinces d'Ontario, de Québec,